

INSCRIPTION AU CLUB ET FORFAITS GONFLAGES

À retourner à info@ti-plunch.ch

Nom Prénom

Adresse postale

Date de naissance

Adresse courriel

Numéro portable

Inscription sur le groupe whatsapp des actifs Ti-Plunch ☐ oui ☐ non

Section : ☐ Plongée ☐ Plongée TEK ☐ Apnée

Type de brevet et niveau le plus élevé (P1,2,3 ; M1,2,3, Nx, Tx...)

.....

Agence de certification (CMAS, PADI, SSI, TDI, ...).....

Nombre approximatif de plongées et l'année dernière.....

Cotisation annuelle au club (prix réduit entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année en cours)

☐ Actif à 80.-

☐ Actif apprenti/étudiant à 50.-

☐ Junior (< à 12 ans) 20.-

☐ Sympathisant à 40.-

Assurance plongée FSSS (inclus RC + PJ) à 75.-/an ☐ oui ☐ non

Gonflage air et Tek (O₂ et He) formation gonflage par

Souhaitez-vous une carte de gonflage ☐ oui, n° badge ☐ non

Quel type (cotisation annuelle) : ☐ Individuel à 50.-

(Prix réduit entre le 1er septembre et
le 31 décembre de l'année en cours)

☐ Cohabitant (membres actifs) à 80.-

Membre cohabitant

☐ Formateur-trice à 150.-

Pour obtenir le badge d'accès à la station, une caution de 30frs est demandée.
Un seul badge sera délivré pour les membres cohabitants.

Souhaitez-vous avoir accès au gonflage TEK (forfait air obligatoire) :

☐ Nitrox (50.-/an)

☐ oui ☐ non

☐ Trimix (50.-/an)

☐ oui ☐ non

☐ Brevet Blender

☐ oui ☐ non

Les contrôles « ASIT » doivent être en ordre pour gonfler et O₂ clean pour le gonflage TEK.

Par ma signature, je déclare avoir conclu une assurance pour la plongée/apnée, le club décline toute responsabilité en cas d'accident.

Par ma signature, j'accepte les règlements liés au gonflage « air » et « TEK » et j'accepte le règlement et les statuts du club.

Lieu et date :Signature :